



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-eolien-suscite-encore-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°21 > **L'éolien suscite encore de nombreuses oppositions**

1er avril 2003

L'éolien suscite encore de nombreuses oppositions

PARIS, 16 mars (AFP) - Eoliennes et aérogénérateurs suscitent de nombreuses oppositions qui disparaissent après la construction des machines, selon les enquêtes annuelles de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Voici quelques-uns des arguments des associations anti-éoliennes et les réponses de l'ADEME

- « **Saccage** » du paysage et de sites remarquables : pour respecter ses obligations internationales, la France doit construire environ 7.000 aérogénérateurs à l'horizon 2010 dont environ 20% en mer.

Selon l'ADEME, que faut-il alors penser des 200.000 pylônes de lignes à haute tension et des milliers de châteaux d'eau ? L'impact paysager est « très subjectif ». Il fait l'objet d'un volet dans l'enquête publique et le permis de construire.

- **Pénalisation de l'agriculture** : une centrale nucléaire avec plusieurs réacteurs de 1.300 MW n'occupe que quelques hectares mais un parc avec 8 MW d'éoliennes exige 100 hectares. « Mais 99% de la superficie reste utilisable pour les activités agricoles », rétorque l'ADEME.

- **Aléas de l'éolien** : Une machine tourne 30% du temps en moyenne d'heures par an et sa production, liée à la force du vent, est irrégulière. Il faut donc la coupler à une centrale thermique. Mais le foisonnement des parcs éoliens en Europe et les progrès du stockage énergétique devraient grandement améliorer la situation, d'après l'ADEME.

- **Changement climatique** : le couplage rend nécessaire la construction de nouvelles centrales thermiques émettant des gaz à effet de serre, but contraire à celui recherché avec le développement de l'éolien.

« On ne peut pas nier le problème », juge M. Bal, mais il ne se posera qu'après 2010, les centrales thermiques existantes faisant l'affaire jusque là.

- **Surcoût « exorbitant »** : Comparer le tarif imposé à EDF par les pouvoirs publics pour l'achat du kWh d'éolien (0,07 euro/kWh) au tarif actuel du nucléaire (0,03 euro) est complètement faux. Les réacteurs sont déjà amortis, contrairement aux éoliennes. A échéance 2015, le rapport de force

s'inversera.

- **Bruit** : au pied d'un pylône de 70 m d'un aérogénérateur de 1,8 MW muni de pales de 37 m, un correspondant de l'AFP visitant un site portugais de montagne a perçu 70 décibels avec un vent de 50 km/h. Soit moins que celui d'une musique stéréo.

Quelle perception de l'éolien par les populations ?

Une enquête SOFRES (*) a été initiée pour prendre la mesure réelle de l'opinion publique riveraine sur la perception du futur parc éolien de Bouin (Vendée) par les habitants des communes limitrophes. En effet, une opposition, qui s'est révélée très marginale à la lecture des résultats de l'enquête, a pendant plusieurs mois entretenu des rumeurs négatives sur l'acceptation de la population riveraine, laissant entendre qu'il existait une opposition généralisée.

Les résultats, qui expriment l'adhésion de la population, devraient mettre fin à la mystification sur l'implantation supposée de l'opposition. Ils confirment les résultats de l'enquête Démoscopie, réalisée pour l'ADEME dans l'Aude un an plus tôt.

Cet exemple illustre le paradoxe dans lequel se trouvent les professionnels de l'énergie éolienne en France. Alors que la grande majorité des riverains d'un parc éolien, en projet ou en fonctionnement, sont informés et adhèrent à cette forme de production d'énergie, des associations hostiles, aux effectifs généralement marginaux, multiplient embûches juridiques et contentieux.

Il ressort notamment de ce sondage que :

Les riverains sont très bien informés. 92% des personnes interrogées ont entendu parler du projet éolien. Et 67% d'entre eux citent spontanément le nombre exact d'éoliennes prévues, 53% pour les communes limitrophes.

89% des personnes interrogées sont tout à fait favorables (53%) ou plutôt favorables (35%) à l'installation du parc éolien, pour 3% d'opinions défavorables. S'agissant des habitants de Bouin, le pourcentage d'opinion favorable atteint 94%.

L'impact environnemental et économique est jugé positif. 68% des personnes interrogées pensent que « les éoliennes vont modifier le paysage, mais on s'y habituera » contre 6% qui jugent qu'elles « vont vraiment défigurer le paysage ». 25% estiment qu'elles « peuvent apporter un élément plutôt plaisant au paysage ». C'est l'opinion de 39% des habitants de Bouin.

Pour huit personnes sur dix, l'implantation des éoliennes apportera de nouvelles ressources à la commune. Sept sur dix estiment qu'elles constitueront un attrait touristique pour la région des polders du Dain et qu'elles créeront de l'activité économique pour certaines entreprises régionales.

On observe également que les retombées économiques n'ont pas d'impact direct sur l'accueil réservé au projet : les riverains n'attendent pas nécessairement de retombées financières directes pour adhérer à l'installation du parc.

Enfin, le sondage est révélateur de la nature de l'adhésion des riverains vendéens. A la question : « Avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? », deux réponses sont proposées : « Il faut accepter la construction d'éoliennes dans les zones ventées comme Bouin si l'on veut développer les énergies non polluantes et lutter contre l'effet de serre », « Il n'y a pas de raison qu'on implante des éoliennes dans des zones comme Bouin, il faut trouver d'autres endroits. » Plus de neuf personnes sur dix choisissent la première proposition.

Ces résultats s'expliquent également par la concertation et le partenariat local.

La vie des groupes

Nouvelle chronique ouverte à tout groupe anti-nucléaire actif, peu ou prou lié au Réseau Sortir du nucléaire, qui travaille en convergence positive .

- Il s'agit de nous envoyer le bref compte rendu (autour de 3 000 signes) d'une action anti-nucléaire originale, forte, inédite, pas banale ou exemplaire que vous avez déjà réalisée par chez vous à quelques-un(e)s ou à plusieurs ; en appuyant le tout de quelques photos bien contrastées, ça pourrait donner des idées à d'autres ... Ne pas oublier de mentionner la date, le lieu et le thème précis de cette action, ainsi que les coordonnées de votre groupe.

- Vous pouvez aussi nous envoyer diapositives et/ou vidéos (de bonne qualité) d'actions réussies (avec date, lieu, thème et coordonnées du groupe) pour fin d'archivage et pour montrer dans d'autres groupes à l'occasion de réunions, rencontres, etc.

- Nous signalons aussi l'ouverture d'une boîte à idée : il s'agira d'un remue-méninges permanent afin d'inventer de nouvelles actions dans toutes les couleurs et vibrations possibles de la non-violence . Débridons notre imagination. Pas nécessaire de rester raisonnable : on listera et les bonnes idées s'imposeront d'elles-mêmes.

Exemples de quelques contributions déjà apportées :

□ Un envoi postal (2 ou 4 pages) dans tous les foyers de France

□ Une fréquence de radio écolo dans plusieurs régions

□ Campagne d'affichage autour des sites nucléaires avec zones de confinement, d'évacuation et lieux où aller chercher l'iode

□ Manif ou défilé en pyjamas avec lits, oreillers, pantoufles, bonnets, polochons, couettes et autres accessoires de nuit pour Homo-Sapionces afin de signaler, par exemple, que la France dort...

- Le Gorleben International Peace Team recherche des observateurs internationaux pour les prochains transports de déchets radioactifs dans le Wendland (centre-nord de l'Allemagne). Il faut pouvoir être rapidement disponible pour quelques semaines (incluant formation, observation, compte-rendus et bilans) et de préférence causer anglais et/ou allemand.

Contact : GIPT c/o Jürgen, Naudener Str. 5, D-29462 Wustrow Tel/Fax : (+49)-0-5843-986538 e-mail : office@gipt.de

Pour tout contact ou contribution concernant LA VIE DES GROUPES :

André Larivière (lien avec groupes locaux et coordination actions)

Neyrolles, 43440 Champagnac le Vieux . tel/fax : 04.71.76.36.40

Portable : 06.76.69.54.98 Courriel : andre.lariviere@club-internet.fr

Antoine SAGLIO

Délégué général du Syndicat des Energies Renouvelables - 37 rue Lafayette - 75009 Paris

Tél. 0148780560 - <https://www.ser-fra.com>

(*) Ce sondage a été réalisé les 10 et 11 janvier dernier auprès d'un échantillon important de 400 personnes, représentatif des populations de Bouin (Vendée) et des communes voisines. Le parc, composé de huit éoliennes, est le premier dans le Pays de la Loire.